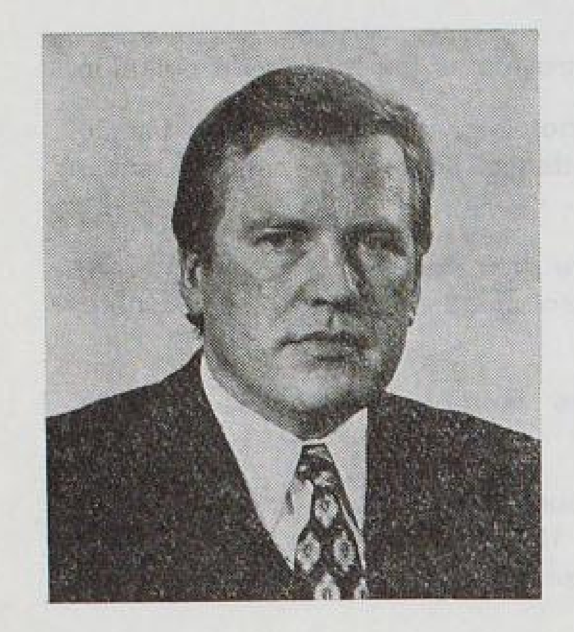


DEPARTEMENT DE LA SOMME

— Troisième circonscription —

ELECTIONS LÉGISLATIVES

DU 4 MARS 1973

Chères Electrices,

Chers Electeurs,

Je mène, à 36 ans, dans la 3me circonscription de la Somme, un combat qui démontrera qu'une troisième force existe entre le bloc de la majorité et celui des socialo-communistes.

Candidat du Mouvement Réformateur, je vous apporte outre un véritable programme de gouvernement, la possibilité d'affirmer librement vos préférences en refusant de subir le simple choix entre :

— le député sortant - représentant d'une majorité qui a perdu la confiance du Pays, - après 15 années de gestion autoritaire et décevante,

— et les candidats de l'Union de la Gauche déjà divisés sur un programme commun qui ferait supporter à notre économie et à notre vie sociale des traumatismes profonds et, sans doute hélas ! irréversibles !

Aux élections présidentielles de 1969, 17.429 d'entre vous ont apporté leurs suffrages au Président Alain POHER. C'est essentiellement sur eux que je compte pour que M. BIGNON perde le siège qu'il a obtenu à la suite des événements exceptionnels de 1968, et pour que le Parti Communiste ne reprenne pas celui que lui avait si généreusement offert le même M. BIGNON en 1962, alors qu'arrivé en troisième position, derrière Madame DELABIE qui le devançait de 835 voix, il s'est maintenu, ne pouvant cependant ignorer les conséquences d'une telle bataille triangulaire !

Aujourd'hui la situation est claire. Chacun est conscient de la nécessité d'un changement mais souhaite ardemment qu'il s'opère dans le calme.

C'est là l'objectif du Mouvement Réformateur.

Il faut mettre l'ETAT au service de l'Homme et non asservir l'Homme à l'orgueil de l'ETAT ou au collectivisme. Il faut affecter l'argent public à l'amélioration du bien être de chacun, à sa formation et aux équipements collectifs.

Chacun doit pouvoir vivre dans la dignité, ce qui suppose :

- Un effort prioritaire pour améliorer le sort des personnes âgées.
- La garantie d'un revenu minimum de 1.000 francs par mois.
- L'application réelle d'un statut juridique et social plus juste pour les femmes.
- La multiplication des crèches et des écoles maternelles.
- Des crédits importants pour des logements sociaux.
- La construction accélérée d'autoroutes.
- L'organisation des transports pour répondre aux besoins des travailleurs.
- Le développement du téléphone, qui accuse un retard inadmissible.
- La construction d'hôpitaux, d'établissements d'enseignement, d'équipements sportifs.
- L'humanisation des relations dans l'entreprise.

La responsabilité de tous ces équipements sera décentralisée et confiée à un pouvoir régional de gestion, qui fera une plus juste répartition des crédits à la mesure des besoins reconnus.

.../...

Notre environnement de vie devra être protégé contre une urbanisation affairiste et contre toutes les formes de pollution.

Les Commerçants et les Artisans doivent retrouver espoir en l'avenir en améliorant notamment leur situation fiscale, leur régime de Sécurité Sociale et leur retraite, et ils seront ainsi que les Anciens Combattants, l'objet de notre attentive sollicitude.

Quant au monde rural, facteur primordial de notre économie, nous mettrons tout en œuvre pour favoriser sa promotion, et, plus raisonnablement, nous étudierons avec nos partenaires de la Communauté Européenne les solutions propres à assurer notre défense et notre expansion.

Il est urgent de faire l'unité politique de l'EUROPE. C'est le seul moyen de nous rendre véritablement indépendant vis-à-vis des grands blocs.

Pour la réalisation d'un tel programme, je m'engage à travailler avec foi et rigueur, assuré du concours précieux qu'accepte de m'apporter Madame Marcelle DELABIE, Conseiller Général depuis 1945, Sénateur de 1948 à 1958, Député de 1958 à 1962 et Maire de BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE depuis 1959, dont chacun, dans cette circonscription, connait et apprécie le dévouement et l'inlassable activité.

Tous deux, nous vous demandons d'accorder votre confiance au Mouvement Réformateur pour le « CHANGEMENT DANS LE CALME ».

Jean BOULY

Avocat à la Cour

Conseiller Municipal de Grand-Laviers

CANDIDAT DU MOUVEMENT REFORMATEUR

REMPLAÇANT EVENTUEL

Marcelle DELABIE

Conseiller Général

Maire de Bouvaincourt-sur-Bresle

GAMACHES - IMP. BRESLE ET VIMEU